

CONSEIL DE GERANCE 18/01/2022

Maxime BERTOLINI

Véronique DENIS

Lieu Dom'inno

Présents Timothée MALDONADO

Sophie CHAPOT, Sophia CHATELARD

Estelle LOTITO Sylvain FONTE

Excusée Agnès BEILLE

Ordre du jour

- Embauche de professionnels de santé salariés au sein du PSIP: Qui ? Pourquoi ? Comment ?
- Financement formation "fondement du partenariat patient" pour Maxime et Jean-Yves
- Stage Médiatrice santé proposé par pôle emploi
- Projet de prévention autour de la contraception masculine
- Budget psychologue dans la MSP à rapprocher du fonctionnement de l'appel à projet Psy en MSP?
- Projet Chorescence (culture et santé)
- Honoraires 2021
- Demande de Sylvie Charbonnier de réintégrer la liste de diffusion PSIP

• Embauche de professionnels de santé salariés au sein du PSIP : Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Rappel : un MG MPR souhaite candidater comme MG salarié au sein du PSIP. Techniquement possible. Mais au-delà de cette possibilité, le PSIP a-t-il cette volonté ?

Discussion:

Employer des pro de santé ce n'est pas pareil qu'employer des personnels administratifs.

Nécessité de poser un cadre. Tarification à l'acte. Réflexion à avoir sur le cadre de travail.

Financement de la sécu : le PSIP toucherait les honoraires du médecin. Le PSIP peut facturer les actes.

Crainte que cela crée deux catégories, les pros de santé salariés et les libéraux et qu'une hiérarchie s'installe entre les deux.

Deux états d'esprit différents : un MG en libéral ne travaille pas comme un salarié.

L'intérêt d'être libéral c'est de s'organiser comme on veut, congés, type de patientèle etc...

L'intérêt d'être salarié c'est de ne plus s'occuper de la gestion administrative.

Tous les pros pourraient-ils devenir salariés dans la MSP?

Règle de la MSP : que plus de la moitié des professionnels restent des libéraux. C'est la différence avec un Centre de santé.

Une MSP n'est pas aidée à contrario d'un Centre de santé à l'heure actuelle qui a la rémunération de la CPAM avec une dotation supplémentaire du département.

Question qui se pose si on imagine développer cela. Est-ce que le centre de santé n'est pas plus adapté que la MSP ?

Equilibre à trouver entre oui ça nous intéresse et le moment où ça concerne davantage de monde et la MSP n'est pas adaptée pour ça.

Réfléchir à toutes les logiques

Si on diversifie les possibilités au sein de la structure, on multiplie nos forces et nos capacités d'agir.

Ce qui pourrait inquiéter, c'est la participation des professionnels. Un MG salarié sera sollicité sur les thématiques qui le concernerait, est-ce que ça n'engendrerait pas un manque de participation des libéraux ?

Idée de l'embauche d'un pharmacien. Crainte que la partie du travail qu'un pharmacien souhaiterait faire dans son officine, ne puisse plus le développer car ce serait fait par le pharmacien salarié. Même crainte qu'avec les MG.

Ex : la mise en place de bilans de médication dans les pharmacies. Dommage qu'une partie du cœur de métier des pharmaciens ne puisse être exercé.

Imaginer profession par profession identifier ce qui est facturable ou pas.

Que ferait un MG en MPR ? spécialiste dans la coordination d'équipe dans le contexte où un patient a un problème particulier. Cela ne déchargerait pas les MG vraiment.

Si un psychiatre candidate, il soulagerait beaucoup les MG.

Fait-on une embauche qui va rapporter une offre de soins sur le territoire ou est-ce que ça va répondre à un besoin qu'on a identifié ?

Dans le cadre de la MSP participative, on peut se permettre d'embaucher un professionnel expert en comptabilité de la CPAM. ETP de psy dans la MSP : problème de local, où la met-on ?

Problème des locaux :

Projet Place Etienne Grappe : OK mais livraison été 2023. On ne peut se permettre d'attendre ce temps-là.

Un local sur la Place d'Avril est en location, proche d'Epsilon, ancienne boutique de photos. Délocalisation du PSIP ?

Sylvain a envoyé un mail à la Mairie pour demander d'utiliser les bureaux à l'étage du Rep'Hères et a proposé un loyer.

Que va devenir le local des kinés de l'Aurore ? Il pourrait permettre de scinder les ressources humaines et délocaliser la CPTS et

récupérer de la place.

Local de 35 m2 à côté du cabinet EPSILON à louer.

Appartement proposé par Alpes Isère Habitat : petite pièce à l'entrée, escaliers et 4 chambres à l'étage.

Local de l'ancienne pharmacie de Sophie C. en face de sa pharmacie actuelle. Local qui appartient à une famille. Mr Soubie, médecin à Uriage.

Retour sur discussion embauche

Proposition:

Se renseigner sur comment cela fonctionne.

Estimer les charges globales sur ce type de contrat, la facturation à la CPAM pour pouvoir se projeter et savoir ce qu'il y a à mettre en place.

Etudier le problème des locaux : ancrer dans le QPV l'activité du PSIP mais possible de prévoir qu'un psychiatre ou psychologue puisse exercer à côté d'Epsilon.

> Renseignements à prendre et étude à poursuivre

• Financement formation "fondement du partenariat patient" pour Maxime et Jean-Yves

Formation en ligne avec Université de Montréal. 5 sessions de 3H00 les lundi soirs.

Pourquoi et comment on fait participer les patients dans les prises de décision etc... Expertise partenariat – patients.

Imaginer quelque chose dans le cadre de la MSP Participative.

Personnes intéressées : Maxime, Jean-Yves et Pauline.

Dates : début de la session en mars 2022.

Coût : 600€ par personne.

✓ Accord pour 3 personnes : 1800€

• Stage Médiatrice santé proposé par Pôle emploi

Stage d'observation d'un mois pour découverte du poste de médiateur en santé. Contact de François. Renouvelable un mois. François est Ok pour l'encadrer.

François est en cours de démarche VAE pour passer sur un poste de CESF (Conseiller en Economie Sociale et Familiale). Le PSIP aura besoin de médiateurs.

Ce stage peut être une porte d'entrée pour un poste de médiateur.

François est partant pour encadrer ce stage de 3 semaines. Intéressant de le mettre en posture d'encadrement. Voir avec François comment il est prêt à mettre cela en place et ensuite faire une proposition à Pôle Emploi.

- > Ok pour stage de 3 semaines. Préciser les objectifs du stage.
- Projet de prévention autour de la contraception masculine

Proposition de François. Nathan a exprimé son intérêt pour le sujet.

Groupe de travail dans le Pôle ou dans la CPTS ? Public cible ? public étudiant ? Quel est le cœur de cible de ce projet ? Selon la définition du projet et la cible, proposer aux pros du Pôle ou juste à nos patients ou formation à organiser aux professionnels dans le Pôle.

Première étape : objectif d'information et de sensibilisation des professionnels du Pôle. Communication interne au Pôle. revoir avec François quel est son projet.

- > Mettre en place un groupe de travail : François, Nathan, Sophia (peut transférer des données)
- Budget psychologue dans la MSP à rapprocher du fonctionnement de l'appel à projet Psy en MSP ?

Suite au cycle de séances moyennant l'enveloppe de 200€, si besoin de relancer un cycle, nécessité de faire une RCP. La RCP définit si oui ou non c'est opportun de relancer un cycle. Même protocole que le psy MSP.

- ✓ Garder le même protocole pour psy du PSIP et psy salariée MSP
- Projet Chorescence (culture et santé)

Compagnie Chorescence qui fait partie de la Cie du Baz'Arts Avenue du 16 mai 1945 à SMH.

Une artiste propose « des murmures » : souvenir raconté par une personne qu'elle reprend. Idée de créer un bon moment qui puisse ancrer le souvenir dans le présent. 7 ou 8 entretiens individuels. Puis restitution sous forme de danse avec scénographie. L'artiste a une structure fixe dans laquelle elle insère les murmures. Elle a un décor.

A qui le proposer?

Première idée de le proposer aux patients.

Puis idée que les pro en fassent l'expérience, et que le spectacle soit pour nous à l'AG de la SISA pour être ensuite promoteurs de la proposition pour les patients.

Gratuit, car Chorescence a des subventions.

Cela peut être un moyen d'entrer dans le « prendre soin » des professionnels dont on a parlé au séminaire.

Puis proposition d'un second round pour les patients..

- > Proposition aux professionnels du PSIP, caler sur une semaine les entretiens.
- > Spectacle à l'AG de la SISA en juin.
- Honoraires 2021

60.000€ d'honoraires dont 25.000€ pour Santé Jeunes.

Envisage-t-on une revalorisation des honoraires ?

Globalement reste 120.000€ sur le compte sachant qu'on a eu le budget psycho qui est arrivé fin novembre qui sera utilisé l'année d'après.

Proposition:

Plein de financements qui ne sont pas certains. On est resté à 40€ de l'heure car on ne sait jamais si on va toucher.

Remettre tous les honoraire à 50€ sur 2021 et proposer d'emblée sur 2022 de mettre à 50€ ?

Sans résultat comptable c'est difficile à dire. Matelas global confortable.

- > Revalorisation à 50€ pour 2021
- > On reste à 40€ pour 2022 et possibilité de revaloriser à postériori
- Demande de Sylvie Charbonnier de réintégrer la liste de diffusion PSIP

Sylvie a du mal à accepter la position du Pôle sur la situation des pros n'étant plus sur SMH.

Ne faisant pas partie du PSIP, normal qu'elle ne soit pas destinataire des mails récap dates envoyés par Véro D. Elle restera informée des échanges autour de santé jeune et atelier d'échanges de pratique.

- > Sujet déjà discuté au téléphone avec Maxime
- > Position claire du CG déjà exprimée : pas de changement.
- Plénière de janvier

1H30 : intervention d'Alexis Fargeix et Nathalie Dallery d'Expert et Partenaires sur le sujet du groupement d'employeurs.

30 mn : retour rencontre MRSI – les offres ETP, par François.

Plénière en visio si pas d'autre salle disponible. Plénière en plein air au Parc Jo Blanchon?

- > Revoir avec MDQ Texier ou Péri pour une grande salle.
- > SI pas de salle, voir si possible de faire en plein air.
- > Demander au Baz'arts
- > Salle d'accueil de l'ECRP

Prochains CG:

mardi 8.03 13h30-15h30

mardi 12.04 13h30-15h30

mardi 17.05 13h30-15h30